

**ASSOCIATION  
ENGAGE.E.S ET DETERMINE.E.S**

50, rue des Tournelles  
75003 PARIS

**RAPPORT**

de

**FERCO SAS**

Commissaire aux Comptes

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

(Exercice clos le 31 décembre 2023)

-:-:-:-:-

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 MAI 2024**





103, Avenue Raspail – 94250 Gentilly  
Tél : 01.47.40.81.50  
ferco@ferco-experts.fr  
www.ferco-experts.fr

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

## OPINION

---

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **ENGAGE.E.S ET DETERMINE.E.S** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

## FONDEMENT DE L'OPINION

---

### *Référentiel d'audit*

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### *Indépendance*

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

---

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié le caractère approprié des principes appliqués, ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Ainsi, le poste fonds dédiés est alimenté par les fonds reçus de financeurs et non utilisés à la clôture de l'exercice. Ce poste est évalué par votre déléguée générale et votre responsable administratif et financier en fonction des actions menées sur l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VÉRIFICATIONS SPECIFIQUES**

---

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

## **RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

---

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

## **RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

---

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Paris, le 10 mai 2024

Pour **FERCO S.A.S**  
Commissaire aux Comptes  
**Jean - Christophe FORESTIER**  
Commissaire aux comptes



## ANNEXE

---

### *Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes*

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Engagé.e.s et Déterminé.e.s**

**BILAN**

**ET**

**COMPTE DE RESULTAT**

**2023**

## BILAN ACTIF

	31/12/2023		31/12/2022	
	Brut	Amort. dépréciat.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & val. similaires	2 916,00	756,30	2 159,70	
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	13 187,06	9 689,70	3 497,36	5 825,47
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	45,17		45,17	45,17
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 148,23</b>	<b>10 446,00</b>	<b>5 702,23</b>	<b>5 870,64</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières et approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
<b>Créances</b>				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 439,62		3 439,62	0,00
Avances et acomptes versés sur commandes			0,00	0,00
Autres créances	387 429,44	6 059,50	381 369,94	1 167 266,03
<b>Valeurs mobilières de placement</b>	1 479,25		1 479,25	1 479,25
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	531 101,74		531 101,74	144 629,04
<b>Charges constatées d'avance</b>	344,54		344,54	1 939,86
<b>TOTAL (II)</b>	<b>923 794,59</b>	<b>6 059,50</b>	<b>917 735,09</b>	<b>1 315 314,18</b>
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>939 942,82</b>	<b>16 505,50</b>	<b>923 437,32</b>	<b>1 321 184,82</b>

## BILAN PASSIF

	31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>		
<b>Fonds propres</b>	52 811,00	52 811,00
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	52 811,00	52 811,00
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Réserves de trésorerie		
Autres réserves	80 000,00	80 000,00
Report à nouveau	-58 011,69	-62 251,86
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>	2 680,40	4 240,17
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>77 479,71</b>	<b>74 799,31</b>
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>77 479,71</b>	<b>74 799,31</b>
<b>FONDS REPORTEES ET DEBIES</b>		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	664 515,25	1 061 232,00
<b>TOTAL (II)</b>	<b>664 515,25</b>	<b>1 061 232,00</b>
<b>PROVISIONS</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>DETTES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	32 603,30	66 741,05
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	32 733,05	40 546,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Avances et acomptes reçus sur commandes		927,38
Autres dettes	81 206,01	3 539,08
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	34 900,00	73 400,00
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>181 442,36</b>	<b>185 153,51</b>
Ecarts de conversion passif	(V)	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>923 437,32</b>	<b>1 321 184,82</b>

## COMpte DE RESULTAT

	31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Cotisations	3 185,00	3 020,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
Ventes de prestations de service		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	325 704,80	693 812,97
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	1 867,18	
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	0,00	77 551,23
Utilisations des fonds dédiés	480 344,55	475 428,00
Autres produits	78 267,87	52 833,54
<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)</b>	<b>889 369,40</b>	<b>1 302 645,74</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats de marchandises		
Variation de stocks (marchandises)		
Autres achats et charges externes	202 782,54	256 125,71
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	5 958,57	5 620,66
Salaires et traitements	276 763,59	252 874,42
Charges sociales	79 135,56	90 209,73
Dotations aux amortissements sur immobilisations	3 718,02	2 711,94
Dotations aux dépréciations sur immobilisations		
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	2 160,00	2 588,00
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Reports en fonds dédiés	83 627,80	457 903,00
Autres charges	235 010,92	231 176,63
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>889 157,00</b>	<b>1 299 210,09</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(I-II)</b>	<b>212,40</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
De participations		
Autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	2 758,89	1 175,33
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>(III)</b>	<b>2 758,89</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL DES CHARGES FINANCIERES</b>	<b>(IV)</b>	<b>0,00</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER</b>	<b>(III-IV)</b>	<b>2 758,89</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOT</b>	<b>(I-II-III-IV)</b>	<b>2 971,29</b>

## COMPTES DE RESULTAT

		31/12/2023	31/12/2022
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			
Sur opération de gestion			
Sur opération en capital			
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			
<b>TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			
Sur opérations de gestion			
Sur opérations en capital			339,81
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions			
<b>TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)</b>		<b>0,00</b>	<b>339,81</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)</b>		<b>0,00</b>	<b>-339,81</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>			
<b>Impôts sur les revenus de capitaux mobiliers (VIII)</b>		<b>290,89</b>	<b>31,00</b>
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)</b>		<b>892 128,29</b>	<b>1 303 821,07</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII)</b>		<b>889 447,89</b>	<b>1 299 580,90</b>

<b>6 - EXCEDENT OU DEFICIT</b>		<b>2 680,40</b>	<b>4 240,17</b>
--------------------------------	--	-----------------	-----------------

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont redevances sur crédit-bail mobilier dont redevances sur crédit-bail immobilier			
(3) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(4) dont produits concernant des entreprises liées			
(5) dont intérêts concernant des entreprises liées			

<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
<b>Produits</b>			
Dons en nature			
Prestations en nature		9 626,92	5 081,70
Bénévolat		92 930,00	75 380,00
<b>TOTAL</b>		<b>102 556,92</b>	<b>80 461,70</b>
<b>Charges</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature		9 626,92	5 081,70
Personnel bénévole		92 930,00	75 380,00
<b>TOTAL</b>		<b>102 556,92</b>	<b>80 461,70</b>

# Engagé.e.s et Déterminé.e.s

## ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 923 437,32 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un bénéfice de 2 680,40 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/23 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation en vigueur résultant du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif au Plan Comptable Général, homologué par l'arrêté du 26 décembre 2018 (JO du 30 décembre 2018).

Ces comptes annuels ont été établis le 07/05/24.

### **Objet social, activités et moyens mis en œuvre :**

L'association Engagé.e.s et Déterminé.e.s (E&D) est une association de loi 1901, ayant pour objet de favoriser l'engagement des étudiant.e.s et des jeunes dans une démarche associative exigeante de solidarité internationale. Elle encourage la mise en place de partenariats équitables. Sa gouvernance est composée d'associations de jeunes porteur.se.s de projet de Solidarité Internationale et d'Education à la Citoyenneté et à la Solidarité Internationale.

Ses activités sont donc l'animation d'un réseau international de jeunes porteur.se.s de projets de solidarité internationale ; l'information, l'accompagnement et la formation de ces porteur.se.s de projets ; l'initiation d'une réflexion et d'une parole de jeunes sur les problématiques du développement et de la solidarité internationale.

Pour réaliser ses objectifs, l'association se donne plus particulièrement les moyens d'action suivants :

- La production de tout document ou média utiles à ses fins.
- L'organisation d'événements et de rencontres propices à l'échange d'expériences et à la préparation de campagnes ou projets communs.
- La dispense de formations, notamment aux associations et aux étudiant.e.s, et la constitution d'un centre de ressources pour la conduite de projets de solidarité internationale.
- Le développement de partenariats, particulièrement avec des associations de solidarité internationale, en Europe et dans le monde.

# Engagé.e.s et Déterminé.e.s

## Faits caractéristiques de l'exercice :

L'année 2023 qui coïncide avec les 30 années d'existences d'E&D est marquée par l'organisation de 3 événements nationaux réunissant l'ensemble des membres du réseau pour des temps de formation, d'échanges de pratiques et de réflexion sur la vie de l'association. Un séminaire d'échange de jeunes initialement prévu en France a été organisé en Tunisie, regroupant les 4 partenaires des projets d'échanges et plusieurs séminaires également organisés dans le cadre du projet de partenariat stratégique KA2 porté avec les partenaires belges, tunisiens et macédoniens. L'année 2023 vient confirmer l'objectif d'E&D d'animer un réseau à la fois national et ouvert à des partenariats solides dans le domaine de la SI à l'échelle internationale mais avec des répercussions sur le plan financier.

## Conventions générales comptables :

Elles ont été appliquées dans le respect du principe de prudence : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

## Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## Immobilisations :

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les méthodes et durées d'amortissements retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans

## Informations Complémentaires :

Etat des dettes fiscales et sociales	Etat joint
Etat des créances	Etat joint
Etat des échéances de créances et dettes	Etat joint
Etat des immobilisations	Etat joint
Etat des provisions	Etat joint

# Engagé.e.s et Déterminé.e.s

## Engagements financiers :

Engagements donnés	Etat néant
Fonds dédiés	Etat joint
Participations	Etat néant
Indemnités de départ à la retraite	Etat néant
Crédit-bail	Etat néant

## Contributions volontaires :

L'association Engagé.e.s et Déterminé.e.s bénéficie de contributions gratuites sous forme :

- d'intervenants bénévoles lors de ses différents événements et formations.
- de mise à disposition gratuite de salles pour ses événements et de bureaux permanents dans certaines villes pour ses relais locaux.
- d'investissement d'étudiants et de jeunes au sein de ses instances statutaires (AG, CA, bureau, commissions) ou au sein d'instances de représentations

La valorisation des intervenants se base sur les tarifs suivants, formalisés par l'AFD : 300 € la journée lorsqu'il s'agit de salariés d'une autre structure et 200 € lorsqu'il s'agit de bénévoles.

Par ailleurs, la valorisation des jeunes bénévoles et des étudiants administrateurs du réseau se base également sur les tarifs formalisés par l'AFD. Leur investissement est comptabilisé au sein des réunions du Conseil d'Administration, des réunions du bureau, des réunions des commissions, des différents événements d'E&D en tant que représentants du réseau, et au sein d'instances et d'espaces de représentation (mandats, réunions publiques), comptabilisés sur la base des feuilles de présences des réunions et sur les déclarations remplies par les membres du bureau.

La mise à disposition de salles se base sur les tarifs de location du CISP (géré sous forme de délégation de service public de la Ville de Paris) en fonction de la capacité de la salle et avec une pondération de 80% pour les salles en région.

Enfin, au-delà des intervenants bénévoles, de nombreux étudiants participent également dans l'année à la réalisation de nos activités de façon bénévole, mais l'estimation de leurs contributions est beaucoup plus difficile à estimer, quantifier et ainsi à valoriser.

## SUIVI DES IMMOBILISATIONS, AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS ET PROVISIONS

<b>I - IMMOBILISATIONS</b>				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Acquisitions de l'exercice B	DIMINUTIONS Cessions / Rebus de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D = A + B - C
Immobilisations incorporelles		2 916,00		2 916,00
Immobilisations corporelles	12 553,45	633,61		13 187,06
Immobilisations financières	45,17			45,17
<b>Total</b>	<b>12 598,62</b>	<b>3 549,61</b>	<b>0,00</b>	<b>16 148,23</b>

<b>II - AMORTISSEMENTS</b>				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D = A + B - C
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	6 727,98	3 718,02		10 446,00
Immobilisations financières				
<b>Total</b>	<b>6 727,98</b>	<b>3 718,02</b>	<b>0,00</b>	<b>10 446,00</b>

<b>III - DEPRECIATIONS ET PROVISIONS</b>				
Rubriques	Montant au début de l'exercice A	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice B	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice C	Montant à la fin de l'exercice D = A + B - C
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Provisions pour risque	0,00			0,00
<b>Provisions dépréciations</b>	<b>3 899,50</b>	<b>2 160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 059,50</b>
Sur autres créances	3 899,50	2 160,00		6 059,50
Sur fournisseurs débiteurs				0,00
				0,00
<b>Total</b>	<b>3 899,50</b>	<b>2 160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 059,50</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Libellé	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds propres</b>					
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires	52 811,00				52 811,00
Fonds propres avec droit de reprise					
Fonds propres statutaires					
Fonds propres complémentaires					
Ecarts de réévaluation					
Réserves					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Réserves de trésorerie					
Autres réserves	80 000,00				80 000,00
Report à nouveau	-62 251,86	4 240,17			-58 011,69
Résultat de l'exercice	4 240,17	-4 240,17	2 680,40		2 680,40
<b>Situation nette</b>	<b>74 799,31</b>	<b>0,00</b>	<b>2 680,40</b>	<b>0,00</b>	<b>77 479,71</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Fonds Dédiés	1 061 232,00		83 627,80	480 344,55	664 515,25
Provisions réglementées					
<b>Total</b>	<b>1 136 031,31</b>	<b>0,00</b>	<b>86 308,20</b>	<b>480 344,55</b>	<b>741 994,96</b>

## ECHEANCES CREANCES ET DETTES AU 31/12/2023

ETAT DES CREANCES	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>			
. Créances rattachées à des participations			
. Prêts			
. Autes immobilisations Financières	45,17		45,17
<b>ACTIF CIRCULANT</b>			
. Clients, usagers et comptes rattachés ( + factures à établir )	3 439,62	3 439,62	
. Personnel et comptes rattachés			
. Sécurité Sociale et autres organismes sociaux			
. Etat, Impôts et taxes			
. Autres créances et fournisseurs débiteurs	387 429,44	387 429,44	
. Charges à Répartir			
. Intérêts d'emprunts à étaler			
. Charges constatées d'avance	344,54	344,54	
<b>TOTAL</b>	<b>391 258,77</b>	<b>391 213,60</b>	<b>45,17</b>

ETAT DES DETTES	Brut	A 1 an au +	A plus d'un an
<b>EMPRUNTS</b>			
. Emprunts auprès des étés de crédit (+ intérêts courus non échus)			
. Emprunts et dettes diverses (+ intérêts courus non échus)			
. Autres dettes diverses			
<b>AUTRES DETTES</b>			
. Avances reçues des organismes et usagers créditeurs			
. Fournisseurs et comptes rattachés	32 603,30	32 603,30	
. Dettes fiscales et sociales	32 733,05	32 733,05	
. Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
. Autres Dettes	81 206,01	81 206,01	
. Produits constatés d'avance	34 900,00	34 900,00	
<b>TOTAL</b>	<b>181 442,36</b>	<b>181 442,36</b>	<b>0,00</b>

DETTES FISCALES ET SOCIALES	31/12/2023	31/12/2022
Rémunérations dues		
Notes de frais à payer	1 000,56	1 354,71
Dettes provisionnées sur congés à payer	9 720,14	12 440,77
URSSAF	8 256,00	8 918,00
Retraite	2 178,49	2 506,64
Prévoyance	955,85	925,25
Mutuelle	1 059,44	733,80
Uniformation	4 958,65	4 146,64
Charges sociales sur congés à payer	4 017,03	5 821,14
Etat - prélèvement à la source	296,00	555,00
Etat, impôts	290,89	48,00
Etats - aides à l'emplo		2 666,64
Autres taxes		2,41
Taxe s/salaires		427,00
<b>TOTAL</b>	<b>32 733,05</b>	<b>40 546,00</b>

AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT	31/12/2023	31/12/2022
Autres dettes		1 200,00
Remboursements IJSS		628,50
Subventions à reverser	80 561,70	
Service civique	589,31	1 710,58
Compte d'attente	55,00	
<b>TOTAL</b>	<b>81 206,01</b>	<b>3 539,08</b>

AUTRES CREANCES	31/12/2023	31/12/2022
Personnel, avances et acomptes	800,00	1 800,00
Agessa		19,90
Subventions à recevoir	383 029,80	1 159 112,60
ASP	870,00	1 770,01
Débiteurs / créditeurs divers	2 729,64	2 729,64
Produits à recevoir		3 485,00
Subventions reversées		2 248,38
<b>TOTAL</b>	<b>387 429,44</b>	<b>1 171 165,53</b>

## DETAIL DES SUBVENTIONS

Subventionneurs	2023	2022
Mairie de Paris	18 000,00	18 000,00
Métropole de Lyon		1 500,00
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, Direction de la Jeunesse de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative (DJEPVA)	25 000,00	25 000,00
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse et des Sports, Fonds pour le Développement de la Vie Associative (FDVA)	13 500,00	13 500,00
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)	20 000,00	20 000,00
Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) Sensibilisation violences sexistes et sexuelles		30 000,00
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse, Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) - Poste J12739	7 107,00	7 107,00
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse, Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) - Poste J12081	7 107,00	7 107,00
Ministère de l'Education Nationale de la Jeunesse, Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire (FONJEP) - Poste J13464	7 107,00	7 107,00
Solidarité Laïque - PIEED	5 000,00	5 000,00
France Volontaires - PIEED	5 000,00	5 000,00
Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères, Fonds de coopération de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire - Jeunesse et Solidarité Internationale (FONJEP JSI)	126 300,00	77 216,97
Coordination Sud - Sensibilisation aux enjeux de SI		12 500,00
Animafac		5 200,00
ERASMUS+ FR02-KA151-YOU-63591 Echanges de jeunes		15 676,00
ERASMUS+ FR02-KA220-YOU-51008 01/05/2022-31/07/2024 - Coopérer pour le renforcement des pratiques d'engagement des jeunes grâce à l'expérience interculturelle digitale		164 171,00
ERASMUS+ FR02-KA151-YOU-148148 01/06/23-31/08/24 - Récits	28 883,80	
ERASMUS+ FR02-KA154-YOU-150584 15/09/23-14/11/24 - Voi(x) SI : plaidoyer des jeunes engagées pour l'avenir de la SI	59 744,00	
Diminution Subvention AFD CFR126501 2018-2021		-72 454,00
AFD CFR133 29/11/202 -28/11/2025 Place aux Jeunes		350 000,00
RITIMO	2 956,00	2 182,00
<b>Total</b>	<b>325 704,80</b>	<b>693 812,97</b>

## TABLEAU DE VARIATION DES FONDS DEDIES

Variation des Fonds dédiés issue de	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisations en cours d'exercice	A la clôture de l'exercice	
			Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>1 061 232,00</b>	<b>480 344,55</b>	<b>83 627,80</b>	<b>664 515,25</b>
ERASMUS+ FR02-KA154-YOU-19014 01/10/21-10/03/23 ECSI on réinvente la SI de demain ?	32 662,00	32 662,00		0,00
ERASMUS+ 2021-1-FR01-KA210-ADU-34109 01/11/21-30/11/22 Approche interdisciplinaire de la participation : plus d'inclusion dans le milieu associatif				0,00
AFD CFR 1352 01 T NIONG SMA ECSI 2021-2024 Co-construire avec les jeunes leurs engagements pour des nouvelles solidarités	570 667,00	303 406,09		267 260,91
ERASMUS+ FR02-KA151-YOU-63591 Echanges de Jeunes	15 676,00	15 676,00		0,00
ERASMUS+ FR02-KA220-YOU-51008 Coopérer pour le renforcement des pratiques d'engagement des jeunes grâce à l'expérience interculturelle digitale	101 950,00	56 578,00		45 372,00
AFD CFR 133 01 T 29/11/2022-28/11/2025 Place aux Jeunes	340 277,00	72 022,46		268 254,54
ERASMUS+ FR02-KA151-YOU-148148 01/06/23-31/08/24 Récits			28 883,80	28 883,80
ERASMUS+ FR02-KA154-YOU-150584 15/09/23-14/11/24 Voi(x) SI : plaidoyer des jeunesses engagées pour l'avenir de la SI			54 744,00	54 744,00
<b>Contributions Financières Mécènes</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>	<b>1 061 232,00</b>	<b>480 344,55</b>	<b>83 627,80</b>	<b>664 515,25</b>